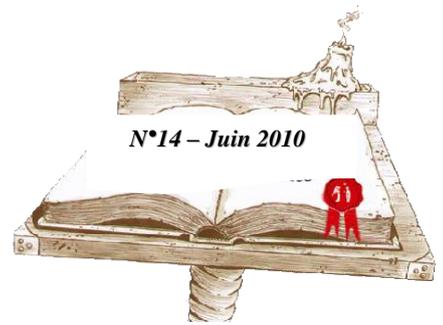


Le Grimoire



L'Association LARENA77

**« LA REcherche de Nos Ancêtres »
Cercle Généalogique de La Vallée du Loing**

**Association Loi 1901, déclarée à la
Préfecture de Seine-et-Marne et au J..O. le 30 Mars
2007**

**Conseil d'Administration
2010**

Présidente :
Valérie ASSELIN-BARBOUX

Secrétaire :
Pierrette LEJEUNE

Trésorier :
Jean BESEME

Administrateurs :
René BOCCANFUSO
Jean COUSIN
Jean-Jacques COUVANT
Laurence DELACOURE
Josy FERRY

Pour nous contacter...

Adresse Postale :

6 Rue du peintre Zanaroff
77250 – MORET SUR LOING

**Notre secrétaire reste à votre
disposition :**

☎ 01.60.70.56.79
M@il : secretaire@larena77.fr

**Vous pouvez joindre notre
Présidente grâce**

☎ 06.73.32.06.24

**Vous pouvez aussi nous
joindre sur notre Site et Adresses
m@ils :**

→ <http://www.larena77.fr>
→ presidente@larena77.fr
→ tresorier@larena77.fr
→ secretaire@larena77.fr

ADHESION POUR 2010 :

Junior (< 18 ans).....	16,00 €
Individuelle.....	32,00 €
Couple.....	48,00 €
Membre	Bienfaiteur
à partir de.....	64,00 €

**Les réunions mensuelles se déroulent au Centre Culturel Léon Breuillard à
Moret-sur-Loing à 20heures les 2^{ème} et 4^{ème} Mardis de chaque mois (à côté de la
Piscine) à partir de Septembre 2010.**



**Le prochain bulletin devant paraître vers la mi-Octobre 2010, nous vous
demandons de nous faire parvenir vos articles, questions, réponses, faits-divers
avant le 31 Août 2010. Nous vous remercions à l'avance**

SOMMAIRE

Vous pouvez retrouver dans ce nouveau bulletin...

Le mot de la présidente	Page n° 4-5/40
La vie de l'association	Page n° 6-7/40
<i>Sortie à Charsonville (45)</i>	
<i>Randonnée en Forêt de Fontainebleau (77)</i>	
Bienvenue aux nouveaux adhérents	Page n° 8/40
Recensement militaire –classe 1908 (2^{ème} partie)	Page n° 9-11/40
Dossiers :	
<i>Jacqueline De Beuil</i>	Page n° 12-13/40
<i>1^{er} Avril ses origines</i>	Page n° 14/40
<i>Etés Caniculaires</i>	Page n° 15-18/40
<i>Ordonnance de 1436 à l'occasion de la Peste</i>	Page n° 19-20/40
<i>L'arrivée du Choléra</i>	Page n° 21-22/40
<i>Mystère, mystère, la Religieuse noire de Moret</i>	Page n° 23-25/40
<i>Quelques définitions à ne pas négliger</i>	Page n° 26-28/40
<i>L'histoire de l'Etat Civil de ses origines à nos jours</i>	Page n° 29/40
Atelier lors de nos réunions	
<i>Recherches généalogiques dans la région du Nord</i>	Page n° 30-38/40
Bonne pioche !!!	Page n° 39/40





Editorial de la Présidente



« *Vivre ma passion...* »

Ma passion pour la généalogie a commencé par la recherche de mes origines ; je voulais reconstituer pour mes enfants et moi-même, les racines de ma famille.

La généalogie est une longue chasse aux trésors, un long parcours d'énigmes parsemées d'impasses, c'est une vraie passion dévorante.

Mes racines, connues à ce jour, débutent par un acte d'amour en 1580 (règne de François 1^{er}) et donnent naissance à l'arbre de ma vie dont les branches représentent 17 générations.

Les ramures, que sont mes lointains ancêtres, ont des patronymes qui parlent de leur prénom, leur métier, leur situation géographique.

A travers mes recherches leurs faits et gestes, leurs voix me murmurent un certain sens de l'honneur et aussi la joie et le bonheur même si malheureusement je ne les connais pas physiquement qu'ils soient mes ascendants directs ou lointains.

Lorsque l'on commence à « farfouiller » les documents officiels où les archives communales, départementales et nationales regorgent d'informations étonnantes, soit notées minutieusement par des instituteurs, des notaires, des curés de l'époque...et ou d'autres chroniqueurs ; des faits divers tes que les secrets et/ou témoignages familiaux resteront ancrés à jamais et sacrés dans mon cœur.

Mes recherches ont débuté tout-à-fait par hasard en voyant mon acte de naissance. Ensuite, j'ai aimé de découvrir ce que pouvait contenir sur les autres actes d'état civil de ma famille et ma passion est née.

Mes différentes prospections m'ont montré ô combien mes ancêtres étaient différents mais importants. Au cours des siècles, grâce à leur existences et leurs actions, ils ont gravé le chemin pas à pas et ont écrit un livre précieux.

Grâce à mes découvertes, mes recherches et mes connaissances, j'ai pu aider, conseiller d'autres personnes à établir leur généalogie. Je suis maintenant présidente d'une association de généalogie ce qui me permet d'exercer ma passion en continuant d'aider les autres dans ce domaine.

En effet, avec un peu d'organisation et de savoir faire, chacun de nous peut établir son arbre généalogique.

Suite...

Certains n'auront aucun mal à retrouver leurs ancêtres par exemple lorsque ces derniers sont restés sur un même lieu géographique. Tandis que d'autres auront plus de difficultés, surtout lorsque leurs ancêtres bougeaient énormément, cette mobilité engendre des ambiguïtés pour les recherches familiales.

Tout généalogiste sait très bien que plus on avance dans le temps, plus les démarches sont ardues : car la lecture d'acte ancien est difficile.

Jusqu'à présent, nous les généalogistes, nous pouvons obtenir « gracieusement » des actes et des documents en ligne sans contribution financière. Mais pour combien de temps ??

Mais pour nous, les passionnés de généalogie, chaque obstacle est un nouveau défi et nous mettons tout en œuvre pour le surmonter. Nous voulons sceller un parchemin d'autant plus précieux qu'il parle de nos origines et cela sans que n'entre en ligne de compte la difficulté, la somme de travail ni le temps passé.

La généalogie est un « hobby » passionnant mais dévorant !!!!

Après cet éditorial très personnel, je vous laisse découvrir notre nouveau Bulletin « Le Grimoire ».

Mille pensées

Généalogiquement vôtre,

Valérie Asselin
Présidente



La vie de l'association...

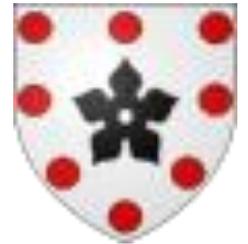


Nos Activités...

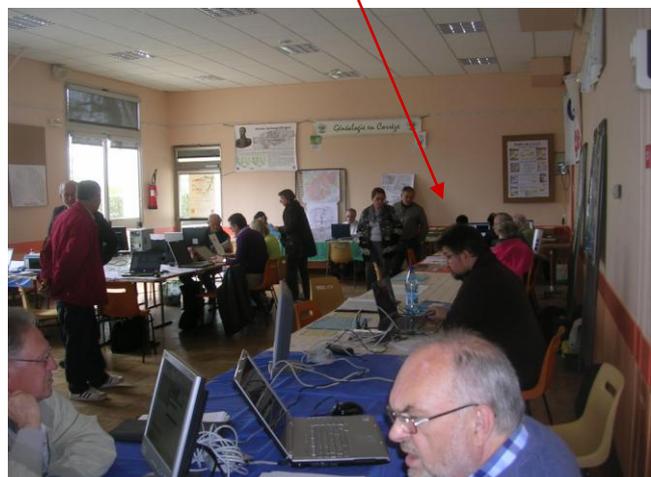
LARENA77 était présente à Charsonville (45), le stand a été tenu par **Jean Cousin** (adh. n°5) où son déplacement n'est pas un simple hasard...*il est retourné dans la région de ses ancêtres (un ¼ de son ascendance)*.

Ce forum a été organisé par « Les Amis de DD ».

Les conclusions de Jean : La date du premier mai n'était pas très bien choisie car il y a une fête du muguet avec vide-grenier à Beaugency qui n'est pas très loin, et la météo n'était pas non plus au rendez-vous.



Jean Cousin



Nos Activités...

Suite

Samedi 15 Mai 2010 : Randonnée en Forêt de Fontainebleau organisée par l'aimable et humble René.

Le point de rassemblement : Parking de la maison des Associations à Veneux les Sablons.

Le point de rencontre : Parking de la Plaine Verte « près de la Maison forestière de la Grande Vallée ».



Recensement Militaire Classe 1908 - Canton de Moret-sur-Loing

(source : Archives Départementales de Seine-et-Marne
Cote 1R1343 et 1R1345)

Jean COUSIN continue dans la lancée des **Recensements Militaires** du canton de Moret-sur-Loing, et à ce sujet, il vous présente la 2^{ème} partie de son travail pour la Classe 1908.

377- GILLON André Alexandre

Né le 12/05/1888 à Moret-sur-Loing, y demeurant, mécanicien automobile
Fils de Ernest, et de ROUSSEAU Armantine

378- BARBIER Victor André

Né le 18/05/1888 à Veneux-Nadon, y demeurant, viticulteur
Fils de + Alexandre Eugène, et de GELIN Héloïse
Décédé le 14/03/1935 à Paris 16^e

379- BERTHIOT Ernest (photo)

Né le 19/05/1888 à St-Mammès, y demeurant, charpentier de batellerie
Fils de Ernest, et de JUSTE Florence
Incorporé le 08/10/1909 au 160^e régiment d'infanterie, matricule n°2134
Nommé caporal le 19/04/1910
Envoyé dans la disponibilité le 24/09/1911
Passé dans la réserve de l'armée active le 01/10/1911
Réside le 31/07/1914 à Viry-Châtillon (91) – 23 rue Francœur
Rappelé le 03/08/1914 (mobilisation générale)
Parti en campagne le 07/08/1914 avec le 46^e régiment d'infanterie
Fait prisonnier le 23/08/1914 à Longuyon (54), interné à Erschtadt, transféré au camp de Lechfeld
Rapatrié d'Allemagne le 19/10/1918
Envoyé par le DT de la 5^e région, rentré au dépôt
Classé affecté spécial le 06/03/1919 à la disposition de l'exploitation militaire des voies navigables, chez M. DROGUE, à Paris – port de la Bourbonnais, pavillon de la navigation
Placé en sursis d'appel le 07/03/1919 au titre des voies navigables
Parti le 13/03/1919, affecté au 1^{er} régiment du génie (service des voies navigables)
Se retire à St-Mammès, compagnie HPLM
Démobilisé le 17/03/1919 par l'ingénieur en chef de la navigation (section de la Seine, Marne et Yonne)

Réformé temporairement le 25/02/1922, et proposé pour une pension temporaire d'invalidité de 50%, par la commission de réforme de Fontainebleau : « Sclérose des deux sommets, caractérisée par de l'obscurité respiratoire sous la clavicle, expectoration non bacillifère, gêne respiratoire, état général médiocre »
Maintenu réformé temporaire le 17/01/1923, et proposé pour une pension temporaire d'invalidité de 50%, par la commission de réforme de Fontainebleau : « 1^o Sclérose des sommets, avec état général médiocre ; 2^o Genou droit douloureux, suite de blessure par balle avec projectile encore inclus (pas de pièce d'origine pour cette affectation) »

Maintenu réformé temporaire n°1 le 19/02/1924, et proposé pour une pension temporaire d'invalidité de 50%, par la commission de réforme de Fontainebleau : « Sclérose pulmonaire accusée des sommets, toux d'expectoration, examen bactériologique négatif, état général assez médiocre ; Présente au niveau du genou droit un projectile inclus sans raideur articulaire, mais avec gêne légère par intermittence, sans atrophie »

Réformé définitivement n°1, le 20/03/1925, pension temporaire de 100%, et suspension du 2^e degré par la 3^e commission de réforme de la Seine : « 1^o Tuberculose pulmonaire, infiltration discrète du sommet gauche au sommet droit, signes d'indurations ; 2^o Membre inférieur droit, présence d'un éclat métallique face inférieure et postérieure du condyle fémoral interne, amyotrophie de 1 cm à la cuisse et au mollet, craquements secs dans les deux genoux »

Réforme définitive acquise le 24/11/1925, proposé pour pension temporaire de 100%, et suspension du 2^e degré par la commission de réforme de Fontainebleau : « 1^o Tuberculose pulmonaire en évolution avec poussées congestives à gauche et hémoptysies, état général précaire, crachats muco-purulents ; 2^o Séquelles de plaie pénétrante du genou droit, condyle interne avec éclat métallique inclus, blocage intermittent du genou, amyotrophie de la cuisse de 1,5 cm »

Déjà réformé définitivement n°1, proposé le 27/10/1930 pour pension temporaire de 100%, et suspension du 2^e degré par la commission de réforme de Bayonne : « 1^o Tuberculose pulmonaire ; 2^o Séquelles de plaie du genou droit »

Déjà réformé définitivement n°1, avec pension temporaire de 100%, et suspension du 2^e degré par la commission de réforme de Bayonne du 29/05/1931 : « 1^o Tuberculose pulmonaire ; 2^o Eclat d'obus dans le genou droit »



380- ROUSSEAU René (photo)

Né le 22/05/1888 à Poissy (78), demeurant à Moret-sur-Loing, employé grainier
Fils de Jean René, et de DUBROMEL Alfrédine
Incorporé le 01/10/1909 au 18^e régiment de dragons, matricule n°634
Envoyé dans la disponibilité le 24/09/1911
Passé dans la réserve de l'armée active le 01/10/1911
Rappelé le 02/08/1914 (mobilisation générale)
Passé le 01/02/1916 au 3^e régiment de zouaves
Nommé sergent le 01/08/1916

Cité le 25/11/1917 à l'ordre de la 37^e division d'infanterie : « Comme sergent de renseignement [lors du] combat du 25/11/1917 a rendu [les] plus grands services en se [...] instantanément en [...] la vague »
Cité le 27/12/1917 à l'ordre du régiment : « A, par son action personnelle, maintenu ses hommes au cours d'une progression particulièrement bombardée et sujette à de multiples enlèvements, les a entraînés brillamment et a contribué à vaincre l'adversaire »
Promu sous-lieutenant de réserve à titre temporaire par décision ministérielle du 23/05/1918 (J.O. du 06/06/1918)

Cité le 29/08/1918 [...] (document déchiré)
Mis en congés de 1 mois sans solde à compter du 17/05/1919
Prolongation du congé sans solde de 3 mois accordée au titre de la maison Valtier, grainier à Paris – 2 rue St-Martin
Envoyé en congé illimité de démobilisation, 7^e échelon, le 26/07/1919, se retire à Paris 17^e – 101 avenue de Clichy
Affecté le 15/12/1920 au 119^e régiment d'infanterie

Promu sous-lieutenant de réserve à titre définitif par décret présidentiel du 07/06/1921 (J.O. du 12/06/1921), à compter du 08/07/1920, rang du 28/07/1919

Promu lieutenant de réserve par décret présidentiel du 22/11/1923 (J.O. du 26/11/1923), pour prendre rang du 26/11/1922
Affecté le 30/01/1924 au 39^e régiment d'infanterie
Affecté le 26/05/1924 au 35^e régiment de tirailleurs
Affecté le 06/05/1927 au 23^e régiment de tirailleurs africains
Affecté le 27/03/1932 au centre mobilisateur de l'infanterie 61
Réside le 11/06/1932 à Juvisy-sur-Orge (91) – 12 rue Alexandre Dumas
Rayé des cadres le 02/11/1937

381- DUGUET Gabriel Charles

Né le 27/05/1888 à Moret-sur-Loing, demeurant à Paris 4^e, commis architecte
Fils de Augustin, et de GELÉ Estelle
Décédé le 08/02/1936 à Noisy-le-Sec (93)

382- AILLOT Léon Guillaume

Né le 02/06/1888 à Villabon (18), demeurant à Veneux-Nadon, charretier
Fils de Antoine, et de + MOREUX Madeleine
Amputé de la cuisse gauche suite à fracture par balle le 20/12/1924
Croix de guerre avec palme
Médaille militaire le 19/08/1915

383- GITTARD André

Né le 04/06/1888 à Montigny-sur-Loing, y demeurant, cultivateur exploitant
Fils de Hippolyte Hyacinthe, et de JOSEPH Léocadie Désirée
Croix de guerre avec étoile de bronze

384- CHENU André Ernest

Né le 06/06/1888 à Thomery, y demeurant, viticulteur
Fils de Jules Ernest, et de VANDERPLANHEN
Sergent au 46^e régiment d'infanterie
Décédé le 13/10/1914 à Angers – Hôpital mixte – Suites de ses blessures de guerre (plaie par éclat d'obus à la partie latérale et extérieure du pied droit, septicémie)

Sépulture : Thomery – Sépulture individuelle
Monument aux morts : Thomery
Monument commémoratif : Thomery (cimetièrre)

385- RENAULT Henri Ulysse (photo)

Né le 06/06/1888 à Thomery, demeurant à Veneux-Nadon, sculpteur sur bois
Fils de Jules Ulysse, et de ROBERT Marceline Lucie Désirée
Incorporé le 07/10/1909 au 76^e régiment d'infanterie
Classé le 09/06/1910 dans le service auxiliaire après avis de la commission spéciale de Coulommiers : « Cystite chronique »
Maintenu à son corps le 10/06/1910 par décision du général commandant la subdivision
Envoyé dans la disponibilité le 24/09/1911
Passé dans la réserve de l'armée active le 01/10/1911
Réside le 27/10/1912 à Paris – 24 rue Titou
Rappelé le 02/08/1914 (mobilisation générale)

Classé dans le service armé le 29/12/1914 par décision de la commission de réforme de Moulins
Passé le 28/08/1915 au 16^e régiment d'infanterie

Classé le 10/04/1916 dans le service auxiliaire par la commission de réforme de Clermont-Ferrand : « Phlegmon au pouce droit, déformation flexion de la 2^e phalange »

Passé le 30/05/1916 au 13^e escadron du train

Détaché le 17/09/1916 jusqu'à nouvel ordre à la maison Blériot à Suresnes (92), sur ordre du directeur de l'aéronautique

Muté le 26/06/1917 à la société d'application industrielle du bois, à Paris – rue Saint-Blaise

Passé le 01/07/1917 au 1^{er} régiment de zouaves

Passé le 20/11/1917 au 4^e régiment de zouaves

Muté le 18/07/1918 à l'usine Bonnevey, à Billancourt (92)

Passé le 18/07/1918 au 21^e régiment d'infanterie coloniale

Muté le 02/02/1919 à l'usine S.A.P., à Clichy (92)

Passé le 02/02/1919 à la 24^e section de commis ouvriers d'administration

Rayé des contrôles le 02/02/1919

Maintenu dans le service auxiliaire (accident) le 27/11/1919 par la 2^e commission de la Seine : « Ablation de la phalange unguéale du pouce, raideur de l'articulation métacarpo-phalangienne »

Envoyé en congé illimité de démobilisation, 7^e échelon, le 06/08/1919, se retire à Paris – 24 rue Titou

Affecté dans la réserve au 5^e escadron du train auto

Passé le 15/11/1924 au 19^e escadron du train auto

Réside le 13/06/1926 à Menton (06) – avenue de Sospel, Villa « Les Violettes »

Classé sans affectation par anticipation le 01/04/1927

Demeure le 13/06/1926 à Menton (06) – avenue de Sospel

Passé en domicile le 13/02/1930 dans la subdivision de Nice (06)

Décédé le 22/05/1932 à Menton (06)

Réintégré le 25/05/1932 à sa subdivision d'origine

386- PICHON Ferdinand Désiré

Né le 09/06/1888 à Episy, y demeurant, chauffeur de locomobile

Fils de Isidore, et de GELE Léonie

387- BRÉDILLARD Edouard Honoré

Né le 09/06/1888 à St-Mammès, y demeurant, chef d'équipe ajusteur

Fils de Victor, et de GONNET Marie Appoline

388- LEROY Moïse Charles

Né le 10/06/1888 à Moret-sur-Loing, y demeurant, couvreur

Fils de + Augustin, et de JOB Marguerite Mélanie

Décédé le 09/06/1910 à Villeloin-Coulangé (37) : « Suicide »

389- EYCHENIÉ François Fernand

Né le 13/06/1888 à St-Mammès, demeurant à Paris 19^e, ajusteur mécanicien

Fils de François, et de FARDEAU Amélie Fernande, demeurant à Moret-sur-loing

Caporal au 276^e régiment d'infanterie

Décédé le 31/01/1915 à Venizel (02) – tué à l'ennemi

Mort pour la France

Fiche SGA : Acte transcrit le 19 Avril 1915 à Ivry sur Seine (94)

Monument aux morts : Ivry sur Seine (94)

390- GERNEZ Alphonse Louis

Né le 16/06/1888 à Thomery, demeurant à Villemer, bobineur

Fils de + Henri Firmin, et de GAUVIN Euphrasie

391- THOMAS Louis Emile

Né le 03/07/1888 à Champagne-sur-Seine, demeurant à Moret-sur-Loing, cultivateur

Fils de + Clair Alfred, et de GUAY Céline

392- HOTTIN Marcel Julien

Né le 14/07/1888 à Dormelles, y demeurant, maçon

Fils de Edme Bénédicte, et de PIERRE Céline

Jean Cousin (Adh. n°5)

Jacqueline de Bueil « Comtesse de Moret sur Loing »

D'une famille originaire d'un bourg du même nom situé en Touraine, née en 1588 ou 1589, Jacqueline de BUEIL est la fille de Claude de BUEIL et de Catherine de MONTECLERC qui eurent bien une demie-douzaine d'enfants. Ses parents décédés en 1596, Jacqueline fût ainsi orpheline à l'âge de 8 ans et nourrie par madame la princesse de Condé.

Dans les premières années de son règne, le roi Henri IV n'avait point d'enfants. Alors qu'il fréquentait assidûment chez la princesse il eût l'occasion quelques années plus tard de voir plus souvent la jeune Jacqueline et de s'intéresser à sa situation d'orpheline.



Suite à la dissolution de son mariage avec la princesse Marguerite, le roi Henri IV se remaria à Marie de MEDICIS le 25 avril 1600. A la fin de l'année 1601 naquit le futur dauphin Louis XIII. C'est en 1604, alors que le roi passait le mois de septembre en sa résidence de Fontainebleau que Jacqueline en visite avec la princesse de Condé, succomba aux avances et devînt une des maîtresses de celui-ci. **A la date du 5 octobre 1604, Jacqueline de BUEIL se maria à St Germain des Fossés avec Philippe de HARLAY, seigneur de CESY et de CHANVALLON, ancien amant de la reine Marguerite.**

Quelques semaines après ce pseudo mariage, Jacqueline reçut le titre de « comtesse de Moret » avec tous les avantages et revenus y afférents. Depuis Philippe 1^{er}, Moret fit partie de la couronne et fut administrée tantôt par des fonctionnaires spéciaux, baillis ou capitaines, tantôt cédé, engagé à des seigneurs particuliers. Un de ces derniers plus connu sous le nom de SULLY fit l'acquisition de la châtellenie de Moret du seigneur de SAINT GERMAIN de la Grande Paroisse le 23 novembre 1594. Le 19 décembre 1603, SULLY en fit cession au financier ZAMET et ce dernier ne pouvant tenir ses engagements rétrocéda ses terres et la seigneurie de Moret à Jacqueline de BUEIL par contrat passé en date du 23 octobre 1604 à charge pour elle d'en payer directement SULLY.

Elle devînt donc définitivement propriétaire de la châtellenie, comtesse de Moret et en pleine faveur pour son roi. C'est ainsi qu'Henri IV vînt fréquemment en notre cité royale.

Le 26 avril 1607, naquit Antoine de Bourbon, fils d'Henri IV et de Jacqueline de BUEIL, futur comte de Moret et légitimé de France par lettres patentes données dans le courant de janvier 1608 et prit alors les armes des bâtards des rois : « de France au bâton de gueules péri en barre », celles-ci furent aussi celles du comté de Moret. Le 18 juillet de cette même année, le roi trouvant l'union dérisoire de la comtesse de Moret et de son soi disant mari Philippe de HARLAY de CESY CHANVALLON, il s'empressa de la faire briser et selon les termes de MALHERBE; Madame de Moret était dé mariée.

Il y eut bien entendu des périodes noires et de disgrâces malgré tout mais néanmoins Jacqueline resta proche du roi jusqu'à son assassinat par RAVAILLAC le 16 mai 1610. Le nouveau roi Louis XIII régnant maintenant, la comtesse profita de ses bonnes dispositions et obtint que des travaux de réparations, d'embellissement et d'ornements soient effectués en son château.

Après la mort d'Henri IV, Madame de Moret s'éloigna peu à peu de la cour et à partir de 1612, elle reprit elle-même la direction de ses terres à Moret. En sa qualité de Dame de Moret, la comtesse recevait les hommages des hommes de loi et fonctionnaires de tous ordres tels que Sébastien PETIT, licencié es lois, conseiller du roi, lieutenant et juge ordinaire au baillage, garde du « scel »; Thibault CADOT, conseiller et procureur du roi; DUVAU et Denis FERET, avocats; Urbain DENISOT, Sébastien BOURY, Jean FERET et Etienne CARRE greffiers et sergents royaux.

C'est en 1617 que le marquis de VARDES après avoir quitté l'Ordre de Malte, épousa Jacqueline de BUEIL. Quelques années plus tard, entrée en disgrâce rapport à la prise de position dans la conspiration du duc d'Orléans par Antoine de BOURBON son fils, le roi par arrêt du 15 octobre 1631 faisait confisquer la seigneurie de Moret ainsi que tous les biens de la comtesse au profit de la couronne. De ce fait il mit en place à Moret un fonctionnaire étranger au pays ainsi qu'une compagnie de soldats du régiment du Piémont afin d'occuper la citée.

En 1632, alors qu'il se trouvait en présence de son frère le roi et faisant face à l'ennemi dans le sud du pays, Antoine de BOURBON au cours d'une bataille à Castelnaudary fut blessé mortellement d'un coup de mousquetade au travers du corps. Il mourut quelques heures plus tard, ce qui porta un coup terrible à sa mère Jacqueline de BUEIL. Le comte de Moret était âgé seulement de 25 ans.

En 1638, c'est à Jacqueline de BUEIL, comtesse de Moret ainsi qu'au marquis de VARDES son second époux que l'on doit la fondation de l'ancien couvent des bénédictines de Moret, établi avec le titre de prieuré perpétuel, sous l'invocation de Notre Dame des Anges.

C'est après avoir vécu sous trois règnes, celui d'Henri IV puis celui de Louis XIII et enfin au début de celui de Louis XIV et alors qu'elle se trouvait sur ses terres de Vardes en Normandie que Jacqueline de BUEIL nous quitta définitivement dans les premiers jours d'octobre 1651 empoisonnée par une servante maladroite qui lui administra un remède corrosif pour un remède anodin ce qui lui fût fatal. Quant au Marquis de Vardes (ou de Vuardes) son époux, celui-ci mourût quelques années après en 1659.

Le corps de la comtesse fût transporté à Moret et provisoirement déposé à l'église dans la chapelle Notre Dame de Pitié. Le 7 juin 1689 par les soins du duc Louis ROHAN CHABOT gendre de François René de VARDES, les restes de Jacqueline de BUEIL qui étaient en dépôt depuis près de 40 ans, furent définitivement inhumés dans cette même chapelle.

Le tombeau recouvert d'une dalle mortuaire fût violé en 1793 et ses ossements jetés dans le Loing, c'est à partir de la révolution que cette dernière a été placée dans le chœur de l'église et depuis dressée contre le mur la sauvant de ce fait d'une ruine complète.

Jean-Jacques Couvant (Adh. n°06)

Sources : **D'après les annales du Gâtinais 1895 de G. LIORET
Et l'Antique et Royale Cité de Moret-Sur-Loing 1928 de A. POUGEOIS**

Le 1^{er} avril « ses origines »

D'où nous vient la coutume de faire des farces à la date du 1^{er} Avril ? De très sérieux historiens se sont penchés sur cette question et nous ont proposé différentes réponses, à savoir :

La plus crédible trouve son origine au **Moyen âge** et jusqu'au XVI^{ème} siècle à l'époque où l'année commençait le 1^{er} Avril. Pour débiter l'année nouvelle, nos ancêtres avaient coutume de s'offrir mutuellement des cadeaux.



Cette tradition trouverait son origine en **France**, en **1564**. La légende veut que jusqu'alors, l'année aurait commencé au **1^{er} avril**, mais le roi de France **Charles IX** décida, par l'**Édit de Roussillon**, que l'année débiterait désormais le **1^{er} janvier**, marque du rallongement des journées, au lieu de fin mars, arrivée du printemps. Mais en fait, l'année civile n'a jamais débuté un 1^{er} avril.

Evidemment leurs contemporains se moquent d'eux. Et lorsque revient le 1er avril, ils leurs envoient de « faux cadeaux », par exemple une botte de paille, ou une motte de terre, mais soigneusement emballées et très bien présentées pour faire illusion.



Si l'origine exacte de l'utilisation des poissons reste obscure, la légende veut que plusieurs de ses sujets se rebiffassent à l'idée qu'on leur chamboulât le calendrier, et ils continuèrent à célébrer les environs du 1^{er} avril.

Pour se payer gentiment leur tête, des congénères profitèrent de l'occasion pour leur remettre de faux cadeaux et leur jouer des tours pendables.

Ce genre de plaisanteries va se perpétuer au fil du temps. De nos jours, c'est le plus souvent dans la presse écrite ou parlée que circulent les canulars du 1er avril. L'origine des « poissons d'avril », cette spécialité qui n'existe qu'en France exclusivement, est beaucoup plus floue.

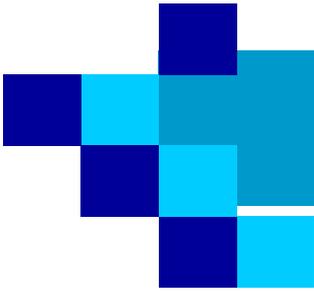
Aucun aquariophile distingué ne peut nous fournir une source indiscutable. Le 1er avril a longtemps été le jour de l'ouverture de la pêche à la ligne. Mais c'est la période où le poisson fraye et par conséquent il y a fort peu de chances qu'il morde à l'hameçon tant il est préoccupé par d'autres activités.

Les pêcheurs rentrant bredouilles à la maison, on leur envoyait des harengs séchés. D'où l'appellation : « poissons d'avril ».

Selon d'autres chercheurs, c'est le Duc de LORRAINE, retenu prisonnier au Château de NANCY par Louis XIII, qui se serait évadé un 1er avril en traversant la Meurthe à la nage, incarnant ainsi un poisson ...d' avril !



Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Poisson_d%27avril



Étés caniculaires - Grandes sécheresses à travers les siècles...

Quel est le degré de température de nos grands étés ? Ici revient l'insurmontable difficulté de fixer au juste, avant l'usage du thermomètre, l'intensité du froid ou de la chaleur.

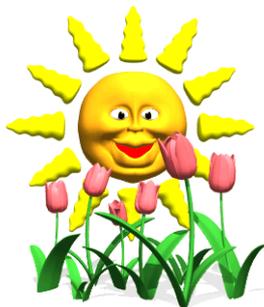
Un artifice fondé sur les rapports reconnus entre certains phénomènes naturels et les mouvements du thermomètre fournit les mesures approximatives de nos grandes chaleurs et de nos grands froids.



De Humboldt a posé en principe que la végétation des arbres exige au moins une température moyenne égale à 11°. Le chiffre de cette température répond encore au point où la chaleur de l'air commence à devenir sensible. Ce degré assez fixe peut être pris pour le premier terme d'une échelle de nos grandes chaleurs. Messier à quant à lui constater que le maximum de la chaleur à Paris, le 8 juillet 1793, a marqué 40°. C'est à peu près la plus haute température, excepté celle de l'été 1705 à Montpellier, observée en France, le thermomètre au nord, isolé, à l'ombre, à l'abri des réverbérations et à l'air libre.

DATES DE NOS GRANDS ÉTÉS ET GRANDES SÉCHERESSES

- VI^e siècle : 580, 582, 584, 585, 586, 587, 589, 591
- VII^e siècle : 675, 700
- VIII^e siècle : 783
- IX^e siècle : 874, 892
- X^e siècle : 921, 987, 994
- XI^e siècle : 1078, 1094
- XII^e siècle : 1137, 1183, 1188
- XIII^e siècle : 1204, 1212, 1226, 1287
- XIV^e siècle : 1305, 1306, 1325, 1331, 1334, 1361, 1384, 1392
- XV^e siècle : 1473
- XVI^e siècle : 1540, 1553
- XVII^e siècle : 1632, 1674, 1684, 1694
- XVIII^e siècle : 1701, 1712, 1718, 1719, 1726, 1727, 1767, 1778, 1793
- XIX^e siècle : 1803, 1811, 1817, 1825, 1842, 1858, 1875, 1893



Quelques anecdotes :

En 580, les arbres fleurirent une seconde fois aux mois de septembre ou d'octobre. Des pluies abondantes et des inondations terribles avaient précédé cette floraison inaccoutumée ; et la chaleur, dont elle était la suite, fut accompagnée de tremblements de terre, d'incendies et de grêles, spécialement à Bordeaux, à Arles et à Bourges. Cette seconde floraison fait supposer au moins une température printanière prolongée, soit 12° à 14° de chaleur moyenne, et 24° à 25° de chaleur extrême.

La chaleur de l'année 582 fit fleurir les arbres au mois de janvier. En 584, on eut des roses en janvier : une gelée blanche, un ouragan et la grêle ravagèrent successivement les moissons et les vignes ; l'excès de la sécheresse vint consommer ensuite les désastres de la grêle passée : aussi ne vit-on presque pas de raisins cette année ; les cultivateurs désespérés livrèrent leurs vignes à la merci des troupeaux.

Les arbres refleurirent pendant l'automne de 589, et ils donnèrent ensuite d'autres fruits : on eut aussi des roses au mois de novembre. La sécheresse excessive de 591 consuma toutes les prairies. Celle du long été de 874 fit manquer les foins et les blés. Les mois d'avril et de mai 892 furent en proie à une extrême sécheresse. L'année 921 se fit remarquer par de nombreux orages.

Des chaleurs intenses et une sécheresse extrême régnèrent depuis, presque sans interruption, pendant les mois de juillet, août et septembre. L'extrême chaleur de l'été de 987 réduisit de beaucoup les récoltes.

En 994, la disette des pluies tarit les fleuves, fit périr les poissons dans la plupart des étangs, dessécha beaucoup d'arbres, brûla les prairies et les moissons.

L'été de 1078 fut encore très sec : la vendange s'avança d'un mois ; c'est un signe de chaleurs précoces et d'une intensité moyenne de 24° à 25° au moins, et d'une intensité extrême de 35° au moins. Le vin fut abondant et fort bon. En 1094 la sécheresse fut extraordinaire. Celle de 1137 se déclara au mois de mars et persévéra jusqu'au mois de septembre, tarissant aussi les puits, les fontaines et les fleuves. Une sécheresse insolite accompagna la grande chaleur de 1183 ; elle sécha dans plusieurs endroits les rivières, les fontaines et les puits. Les mêmes phénomènes trahissent la sécheresse de 1188 : un grand nombre d'incendies se déclarèrent à Tours, à Chartres, à Beauvais, à Auxerre, à Troyes, etc.

Il ne plut pas ou presque pas pendant les mois de février, mars et avril 1204 : de fortes chaleurs succédèrent à ces trois mois de sécheresse. L'année 1212 fut très sèche. L'extrême sécheresse de l'année 1226 entraîna la ruine de presque toutes les récoltes d'été : l'automne de cette année se montra encore chaud et sec ; enfin, un hiver sec, très froid prolongea la sécheresse jusqu'au mois de février suivant. Cette chaleur sèche continue produisit dans toute la France une quantité prodigieuse de vin. Il ne plut pas pendant tout l'été 1287 ; les puits et les fontaines tarirent.

En 1305, il y eut une grande sécheresse en été ; la sécheresse fut aussi excessive en 1306 au printemps et en été. La sécheresse fut si grande en 1325, qu'on eut à peine la valeur de deux jours de pluie dans le cours de quatre lunaisons : il y eut cette année-là une chaleur excessive mais sans éclairs, tonnerres ni tempêtes, peu de fruits, seulement les vins furent meilleurs que de coutume. En 1331, aux longues pluies qui avaient duré depuis le commencement du mois de novembre de l'année précédente jusqu'au commencement de cette année, succéda une si grande sécheresse qu'on ne put labourer la terre à cause de sa dureté. L'hiver suivant fut pluvieux et très peu froid ; il n'y eut presque pas de gelées.



La sécheresse de 1632 dura depuis le 12 juillet jusqu'au 15 septembre. Nous mesurons plus sûrement, grâce aux observations thermométriques, les degrés de chaleur des grands étés suivants. L'année 1684, classée par J.-D. Cassini au nombre des plus chaudes, dans un tableau des grandes chaleurs de Paris, qui comprend quatre-vingt-deux ans, a présenté, seulement sous ce climat, soixante-huit jours d'une température de 25°, entre midi et trois heures ; seize jours d'une température de 31°, et trois jours d'une température de 35°.

Ainsi le thermomètre s'éleva trois fois, de midi à trois heures, le 10 juillet, le 4 et le 8 août, à 35° au moins. Les observations udométriques commencées en France par Lahire, en 1689, ne fournissent pas moins d'exemples de ces grandes sécheresses. Les plus considérables depuis cette époque appartiennent aux années 1694, 1719, 1767, 1778, 1793, 1803, 1817, 1825, 1842, 1858, 1875, 1893. A Paris, le thermomètre marqua 40° à trois heures et demie le 17 août 1701.

Les deux années de 1718 et 1719 eurent l'une et l'autre des chaleurs sèches, violentes, longues et soutenues. A Paris, le 7 août 1718, le thermomètre de Lahire, malgré son exposition défavorable, indiqua néanmoins vers trois heures de l'après-midi 35° ou 36° : il s'éleva aux mêmes chiffres le 11, le 21 et le 23. Un hiver très doux succéda à ces chaleurs. La plupart des arbres se couvrirent de fleurs dès le mois de février et de mars 1719.

Les fortes chaleurs reparurent avec le mois de juin. Plus intenses que celles de l'année précédente, elles durèrent aussi beaucoup plus longtemps. A Paris, le thermomètre de Lahire indiqua au maximum une température de 37° ; en outre, la table de Cassini attribue à cet été quarante-deux jours d'une température de 31° ; enfin, les chaleurs ont persévéré trois mois et demi, depuis le mois de juin jusqu'à la moitié du mois de septembre. L'extrême abaissement des eaux de la Seine au pont de la Tournelle, durant cette année si sèche, donna le zéro des mesures pour les hauteurs variables de ce fleuve.

Le père Feuillée, cité par Maraldi, écrivait en même temps de Marseille que des chaleurs insolites y avaient fait reflourir les arbres au mois d'octobre, et qu'ils s'étaient plus tard chargés de nouveaux fruits. Les froids survenus au mois de décembre empêchèrent ces fruits de grossir comme à l'ordinaire, mais ils ne les empêchèrent pas d'aboutir à une parfaite maturité. Le père Feuillée ajoute qu'il a cueilli, le 18 décembre, des cerises et des pommes complètement mûres.

La sécheresse de l'été 1334 fut suivie d'un hiver très humide ; il y eut beaucoup de vins, mais moins chauds que l'année précédente. Les sources tarirent pendant l'été de 1384 par le manque de pluies et la sécheresse insupportable qui régna dans toute la France. La sécheresse opiniâtre de l'été 1392 tarit les sources et empêcha les plus grands fleuves de la France d'être navigables. L'été de 1473 fut très chaud : la chaleur se prolongea depuis le mois de juin jusqu'au 1^{er} décembre ; il n'y eut ni froid, ni gelées avant la Chandeleur. Labruyère-Champier et Fernel ont signalé les grandes chaleurs générales de l'été de 1540. En 1553, la chaleur brûlait tout au mois de juin.

Les chaleurs de l'année 1727 ont duré bien davantage. Après un hiver modéré, le thermomètre commença à monter le 7 février. Le 10 mai suivant, il marquait déjà, au lever du soleil, 18°, et à deux heures le soir près de 27°. Les chaleurs se soutinrent en augmentant pendant les mois de juillet et d'août. Le 7 de ce dernier mois, à trois heures de l'après-midi, elles atteignirent le maximum de 35° ; depuis, la température ne cessa d'être élevée le reste du mois d'août et dans le cours du mois de septembre.

L'été de 1778 eut aussi des chaleurs fortes, longues et constantes. Sous leur influence, plusieurs arbres fruitiers fleurirent une seconde fois ; deux ceps de vigne en espalier contre le mur de l'ancien corps de garde du quai Malaquais, à Paris, offrirent même le 10 octobre, après avoir reflouri, des grappes assez grosses. Mourgue et Lamanon ont signalé les mêmes chaleurs, l'un à Montpellier et l'autre à Salon. Ces chaleurs insolites régnèrent principalement dans les mois de juillet et d'août ; elles furent sèches et sans nuages : ce grand été se fit d'ailleurs remarquer par la fréquence des inondations, des orages, des ouragans et des tremblements de terre.

Les chaleurs de l'été 1793 éclatèrent brusquement. Les mois de mai et de juin avaient été très froids ; il avait gelé à glace durant ces deux mois, il était tombé beaucoup de neige sur les Alpes et d'autres montagnes ; enfin, on avait vu dans la basse Autriche des chariots chargés traverser une rivière à la fin du mois de juin. Les grandes chaleurs commencèrent à Paris le 1^{er} juillet ; à Montmorency, après le 4. Elles augmentèrent si rapidement, que la journée du 8 figure déjà parmi les époques de leur maximum.

Pendant tout le mois, le thermomètre se balançait, au milieu du jour, entre 40° et 25° à 26°, en indiquant douze fois 24° à 34°, et dix fois 34° à 40° ; son élévation ne fut guère moindre les dix-sept premiers jours du mois d'août. Le maximum de la chaleur a donné 38° le 8 juillet à l'Observatoire royal de Paris, et 40° le 16 du même mois à l'Observatoire de la marine. Durant ces grandes chaleurs, le vent resta fixé au nord, le ciel fut presque toujours beau, clair et sans nuages.

Ces grandes chaleurs ont été très sèches, quoique entrecoupées de violents orages, lourdes et accablantes ; elles différencèrent peu du jour à la nuit et du matin au soir. Les objets exposés au soleil s'échauffaient à un tel degré qu'ils étaient brûlants au toucher. Des hommes et des animaux moururent asphyxiés, les légumes et les fruits furent grillés ou dévorés par les chenilles. Les meubles et les boiseries craquaient, les portes et les fenêtres se déjetaient ; la viande, fraîchement tuée, ne tardait pas à se gâter. Une transpiration incessante macérait la peau, et le corps nageait continuellement dans un bain de sueur fort incommode. C'est surtout le 7 juillet qu'on a pu constater de semblables effets. Le vent du nord vint apporter ce jour-là une chaleur si extraordinaire, qu'il paraissait s'exhaler d'un brasier enflammé ou de la bouche d'un four à chaux. Cette chaleur était étouffante, régnait par un ciel très clair, arrivait par bouffées intermittentes, et produisait à l'ombre une impression aussi brûlante que celle des rayons du soleil le plus ardent.

En 1803, il plut très peu du 4 juin au 1^{er} octobre. La pluie augmenta vers le commencement d'octobre ; après quoi, la sécheresse reprit et se soutint de nouveau jusqu'au 9 novembre. Cette sécheresse continua donc quatre mois de suite et plus de cinq mois en tout, sauf la courte interruption des premiers jours d'octobre. Les puits et les fontaines tarirent. A Paris, le petit bras de la Seine resta presque à sec, et le niveau du fleuve indiqua, le 21 et le 27 novembre, 24 centimètres au-dessous de zéro. Dans quelques départements, l'eau manquait absolument ; on allait en chercher à trois ou quatre lieues, et il en coûtait trente sous pour abreuver un cheval.

L'été de 1842 mérite aussi de compter parmi nos grands étés, sa chaleur étant plus intense dans le nord que dans le Midi. A Paris, elle commença dès le 5 juin, et se prolongea à travers de rares intermittences jusqu'au mois de septembre. Le caractère de cette chaleur, en générale orageuse et sèche, la rendait encore plus sensible. Beaucoup de marronniers de nos jardins publics, qui avaient perdu leurs feuilles au mois de juillet, refleurirent à la fin du mois d'août.

Source : <http://www.france-pittoresque.com/anecdotes/77.htm>



Une ordonnance de 1436 à l'occasion de la Peste

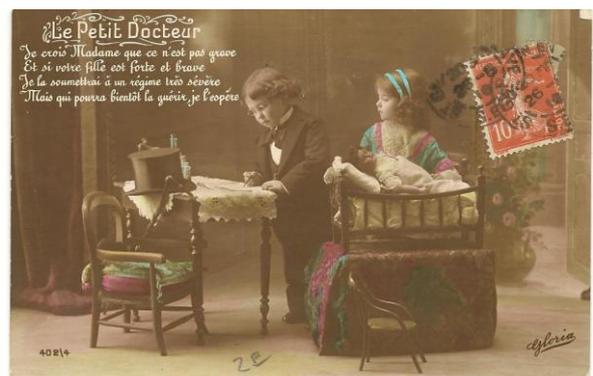
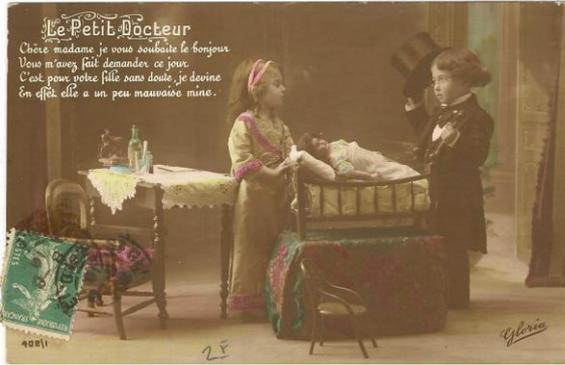
(D'après un article paru en 1853)

Source : Association Médiévale 1412

Voici l'ordonnance arrêtée au consulat de Béziers le jeudi 12 avril 1436, pendant une épidémie qui ravageait la ville. Nous en donnons la traduction d'après le registre des procès verbaux de l'hôtel de ville, imprimés dans le Bulletin de la société archéologique de Béziers :

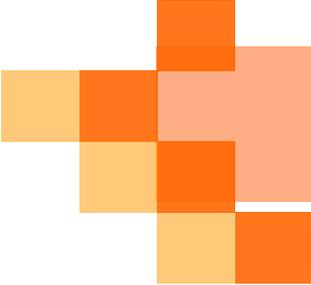
1. Dimanche prochain il sera fait une procession générale où sera porté le corps de N.-S. Jésus-Christ avec les cierges allumés de toutes les confréries et corporations de métiers. On y portera aussi toutes les reliques des églises de Béziers, et le dais sera tenu par des prêtres et non par des laïques. On partira de Saint-Nazaire (la cathédrale), et on se rendra au cimetière de Saint-Aphrodise où il y aura prédication solennelle. La grosse cloche de la cathédrale sera sonnée aux frais de la ville. Les gens du commun suivront la procession avec un cierge en leur main et les pieds nus, tous ceux qui pourront le faire.
2. Les prêtres les plus recommandés par leur dévotion seront choisis parmi le clergé des églises et des monastères, pour dire des messes votives ordonnées par le conseil de la ville.
3. Comme le dimanche n'est pas assez rigoureusement observé, on aura à s'abstenir de vendre ce jour-là quelque marchandise que ce soit, aussi bien que de jouer aux dés, aux osselets ou au palet. Tout le monde devra être aux églises pour entendre la messe, les vêpres et le sermon.
4. Les chefs des métiers seront avertis que la cloche sonnera les samedis à heure de vêpres, pour que le travail cesse incontinent dans les ateliers.
5. Les cordonniers ne feront le dimanche de chaussures neuves pour personne, ni les tailleurs d'habillements neufs, et leurs ateliers seront fermés. Fermées aussi seront les boutiques des apothicaires et de tous les autres marchands, pour que rien ne se vende ce jour-là.
6. Tous les tribunaux de Béziers seront fermés également.
7. Les bouchers ne tueront plus le dimanche pour la vente du lundi. Les viandes débitées le lundi seront tuées le matin même.
8. Les ordonnances rendues par le sénéchal de Carcassonne et de Béziers au sujet des jeux de hasard et des blasphèmes, seront publiées de nouveau.
9. On prendra des mesures à l'égard des excommuniés.
10. Les maisons mal famées de la ville seront l'objet d'une surveillance particulière.
11. Les taverniers ne se tiendront pas le dimanche dans leurs tavernes, qui sont lieux où l'on joue et où l'on jure.
12. Les rôtisseurs et chandeliers ne feront cuire le même jour ni viande, ni quoi que ce soit, dans leurs fours et fourneaux.
13. Les rues seront nettoyées de toutes les ordures qui engendrent l'infection ; les inspecteurs des rues y prendront garde.





c'est pas la
grande forme





1832 – L'arrivée du Choléra en France

La première vague de Choléra touche la France en mars 1832. L'étude de **Paillard** publiée en août 1832 nous permet de dessiner une première esquisse de la propagation de l'épidémie.

D'après lui, le choléra apparaît à la fin du mois de **Mars** dans le **département de la Seine** puis, juste après dans la **Seine-et-Oise**, la **Seine-et-Marne** et l'**Oise**, en fait, grosso modo dans le coeur du Bassin Parisien. Le **Pas-de-Calais** est ensuite touché à son tour.

Un autre auteur, **A. Moreau de Jonnés** date, quant à lui, le début de l'épidémie à la mi-mars et la situe tout d'abord dans le Pas-de-Calais. En mai 1832, des médecins de Calais affirmeront d'ailleurs à l'Académie de Médecine que le choléra est apparu dans leur ville dès le 15 mars.

Quoiqu'il en soit, pour ces deux rapporteurs, même s'ils ne sont pas tout à fait d'accord sur les lieux et dates, **les premiers cholériques français appartiennent aux départements de la Seine et du Pas-de-Calais** ("*Une Peur Bleue, Histoire du Choléra en France, 1832-1854*", page 79-82).

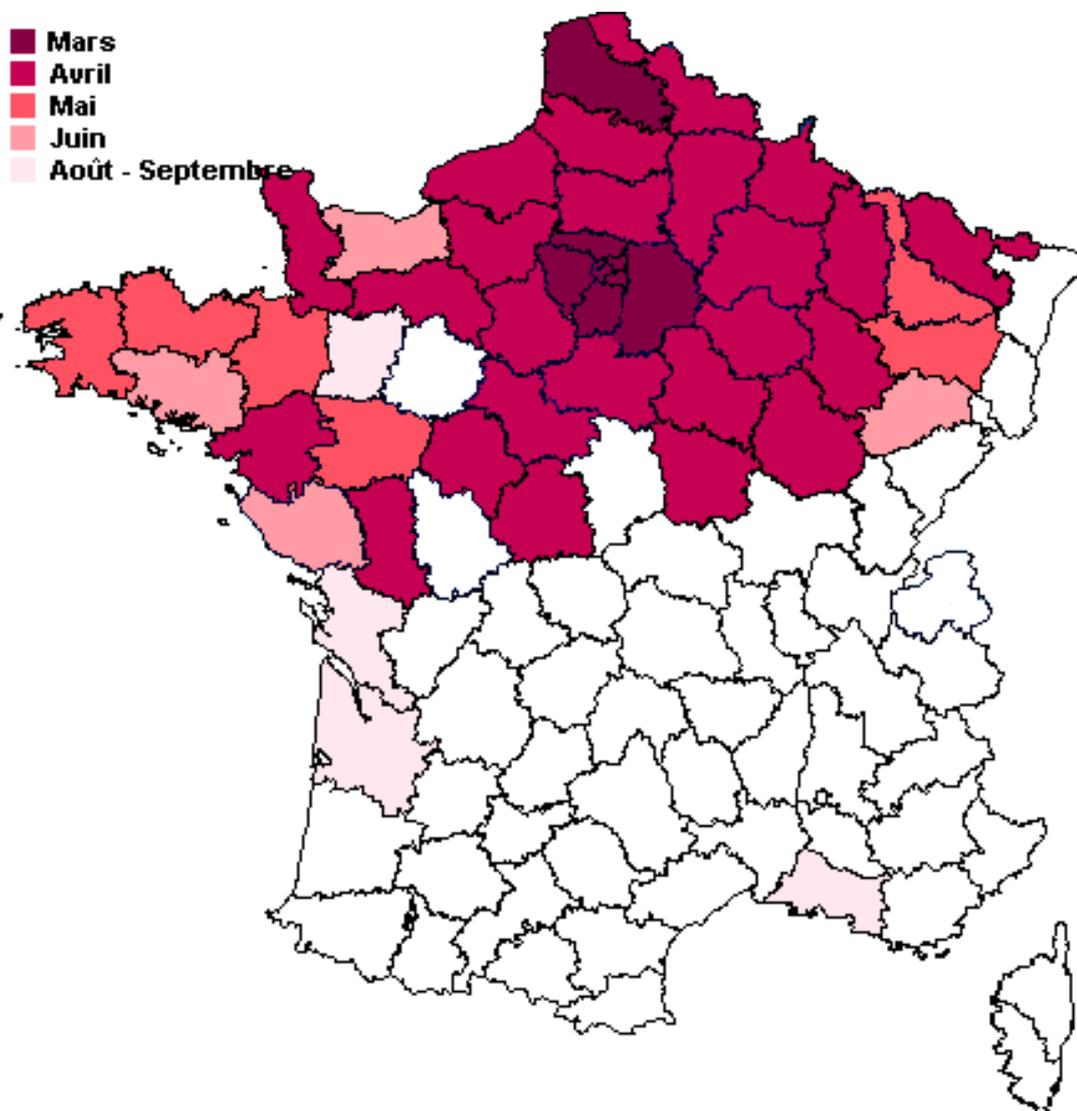
D'où venait-il ? Peut-être d'Angleterre via la Mer du Nord d'après un médecin, Delpesch de Frayssinet. Pour ce dernier, la contrebande entre les habitants d'Aire-sur-la-Lys (62) et l'Angleterre en est responsable. Le choléra se répand par la suite comme une tâche d'huile aux départements de l'Aisne et de l'Yonne puis à tout le Bassin Parisien, à la Normandie et aux Ardennes. Le choléra arrivera un peu plus tard en Poitou, en Bretagne et dans la vallée du Rhône.

Les autorités notent également des cas de choléra dans l'Est de la France, en Meuse, entre autres à Condé. Ceci fait dire à certains historiens que **la maladie a peut-être pénétré en France** par deux grandes voies, **la Mer du Nord** venant d'Angleterre et **l'Est** venant des pays d'outre-Rhin. Détail terrible, on note que les premiers cas de choléra à Paris sont apparus dans l'entourage des médecins partis enquêter en Pologne et en Russie...

L'épidémie de choléra se poursuivit en 1833 et 1834 sans que l'on sache très bien si la souche des vibrions de ces vagues secondaires était la même que celle des vibrions de 1832... Ces derniers survécurent sans doute en Vallée du Rhône (choléra signalé en Ardèche en 1833) mais les historiens envisagent également une "re-contamination" en provenance de la Méditerranée (épidémie de choléra à Oran en octobre 1834, puis à Marseille en décembre).

Représentation Géographiquement :

Carte de propagation du choléra en 1832 élaborée à partir des données de Moreau de Jonnés citées dans l'ouvrage "*Une Peur Bleue, Histoire du Choléra en France, 1832-1854*", page 80. Ne figurent ici que les départements qui ont perdu plus de 50 cholériques au cours de l'année 1832.



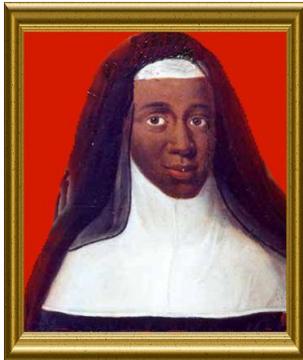
Source : [Amicale généalogie « La petite Gazette »](#)

Mystère, Mystère !!! la religieuse noire de Moret...



"Etait-elle la fille de Louis XIV ?"

Au centre de cette histoire se trouve **une enfant, née** semble-t-il à **Versailles** à une date qui ne nous est pas parvenue (peut-être en **1664**), par contre nous connaissons celle de sa prise de voile à Saint-Cyr : le 30 Septembre 1695, sous le haut patronage de la "reine in partibus" Madame XIV, Marquise de Maintenon.



La jeune noniale, passera sa vie au **couvent de Moret-sur-Loing**, près de Fontainebleau, répondant au double prénom de **Louise-Marie-Thérèse**, qui entretiendra l'ambiguïté de ses origines.



Elle se prétendra de sang royal, et sera toujours traitée avec de grands égards par les plus hauts personnages de la cour. Voici donc relatée telle que je l'ai apprise des rares ouvrages qui parlent d'elle **l'histoire de la Mauresse de Moret....**

Tout d'abord qui appelait-on Moresse ou Mauresse au XVII^{ème} siècle : toute personne à la peau noire, originaire d'Afrique. Souvenez-vous du "More de Venise".

Au XVII^{ème} siècle, les personnes de couleur sont fort peu nombreuses en France, reléguées au statut d'esclave, elles sont soit employées dans les ménageries, soit servent d'ornement au sein des familles les plus nobles, notamment à la cour. La couleur de leur peau différente des autres leur avait **fait une réputation maléfique**.

La jeune Moresse se prétend fille de Louis XIV, n'hésitant pas à appeler le Grand Dauphin "mon frère". Ce qui est sûr c'est que les princes et princesses de France ne manqueront pas de lui rendre visite dans les moments cruciaux de leurs vies (mariage ou avènement). La Moresse est entourée des meilleurs soins, par contre, il n'existe pas d'écrit sur la visite du roi et de la reine Marie-thérèse auprès d'elle.

Mais, Alexandre Bontemps, premier valet de chambre de Louis XIV, confidant partageant avec son Maître de nombreux secrets, la rencontra. *Alors affabulation ou vérité ?* Ce qui est sûr est que l'origine de sa naissance ne pouvait être qu'illustre. Cette énigme intéresse les chroniqueurs et historiens depuis près de 400 ans, essayons ensemble, sinon de la résoudre, au moins de comprendre et faire la part des choses....



Louise-Marie-Thérèse avait peut-être le droit de se prétendre fille de roi, si elle était celle de la reine Marie-Thérèse mariée à Louis XIV.

Cette solution si elle à toujours soulevé de tous temps un tollé général parmi les partisans fervents de la reine de France, m'apparaît pourtant beaucoup plus plausible.

En Octobre 1664, la souveraine mit au monde une petite fille qui ne vécut pas, mais dont certains affirment qu'elle était "noire comme l'encre".

A l'époque de cette naissance, Marie-thérèse avait parmi ses nains un Maure ou More appelé "**Nabo**", qui passait des journées entières à la distraire et la faire rire... Il faut dire que le roi à part pour remplir son devoir conjugal, ne s'occupait pas beaucoup de sa femme.

Bien sûr Marie-Thérèse était d'une piété exemplaire et très éprise de son royal époux. Mais cette princesse était également très bête, d'une grande bonté mais parfaitement ignorante, croyant tout ce qu'on lui racontait. Nabo plaisait beaucoup à la reine par ses réparties vives et l'attention dont il la couvait. Alors la vertu de Marie-Thérèse à-elle été vaincue ?



D'après certains témoins de l'époque tels que Madame de Motteville suivante d'Anne d'Autriche, la princesse de Conti fille légitimée du roi, ou Saint-Simon lui-même, la reine quelques jours avant son accouchement était d'une nervosité terrible et dans un état frisant la dépression. Monsieur, frère du roi, lui-même trouva à l'enfant un air de ressemblance avec "le petit maure qui ne quittait pas sa Majesté". **La princesse Palatine**, belle-soeur du roi-soleil, témoignera plus tard que "l'enfant laide" était morte, mais cette commère habituelle de la cour n'était pas à Versailles à l'époque...

Quelques heures après la naissance, Félix, chirurgien de la reine émit l'hypothèse "qu'il avait suffi d'un regard du More pour faire une moresse de la petite princesse", le roi aurait répondu d'un ton sarcastique "un regard ? Il était donc bien pénétrant"... La petite fille ne pouvait rester à la cour où elle était objet de scandale, aussi lui fit-on prendre le voile en grande banlieue. Pourquoi ne pas l'avoir fait disparaître me direz-vous ?



Non Louis XIV aussi bon père qu'il le pouvait n'aurait pu faire aucun mal à un enfant, et peut-être pardonnait-il à son épouse délaissée une faiblesse dont il avait souvent été victime...

Si la jeune femme avait été une simple suivante dont le roi avait parfois le goût pour satisfaire son appétit sexuel que l'on disait insatiable, il n'y eut aucune raison de traiter l'enfant comme une princesse du sang. Il nous paraît impossible que la Moresse de Moret fut la fille de Louis XIV. Alors regardons d'un autre côté...

Louise-Marie-Thérèse avait peut-être le droit de se prétendre fille de roi, si elle était celle de la reine Marie-Thérèse mariée à Louis XIV.

En 1779, le portrait de la Moresse était encore accroché dans le bureau de l'Abbesse du couvent de Moret-sur-Loing.

Il se trouve aujourd'hui à la bibliothèque Sainte-Geneviève. Le dossier l'accompagnant est classé dans les archives de cette même bibliothèque, **mais** il est vide, seule la couverture subsiste revêtue d'une inscription qui fait rêver: **"Papiers concernant la Moresque, fille de Louis XIV"**

Sources : <http://passiondhistoire.saint-setiers.com/faitsdivers/Enigmes/pagesaffairesenigmes/moressedemoret/moressedemoret.html>

Claudine Minard (Adh. n° 09)

Quelques Définitions à ne pas négliger...

Acte : document écrit attestant ou authentifiant un fait, une décision.

Acte notarié : acte passé devant un notaire qui en garantit l'authenticité.

Acte sous seing privé : acte par lequel les parties s'engagent entre elles sous leur simple signature, sans recourir à une autorité publique.

Arrêt : décision rendue par une cour souveraine ou par une haute juridiction. Un arrêt à un caractère législatif mais se présente sous la forme d'une décision de justice.

Assiette : base de la matière imposable ; détermination de la base d'un droit.

Aveu : acte par lequel un tenancier présente les biens qu'il tient d'un seigneur, et les obligations qui lui sont liées. Il comporte souvent une description détaillée des biens.

Ban : proclamation publique d'un futur mariage à l'église. Publication de mariage.

Brevet : document notarié qui n'existe pas sous la forme d'une minute. Il est mentionné au répertoire du notaire mais ne figure pas dans les liasses.

Bulle : décret du pape muni d'un sceau de plomb.

Cartulaire : manuscrit où sont transcrits les textes des privilèges et les titres d'une communauté ou d'une personne.

Charte : acte authentique portant concession de droits. L'ensemble des titres d'un propriétaire constitue un chartrier.

Commerce (registre du) : registre tenu par un tribunal de commerce, dans lequel sont inscrits les commerçants.

Confrérie : groupement chrétien réunissant, le plus souvent sous la protection d'un saint patron, des croyants désireux de renforcer les pratiques cultuelles et les liens d'entraide et de charité.

Coutumier : recueil des coutumes d'une province. Recueil de droit.

Cueilloir : registre où sont inscrits les fruits de la récolte.

Curatelle : charge du curateur, personne prenant soin des biens d'une personne "émancipée".

Ecrou (registre d') : registre tenu dans un établissement pénitentiaire, sur lequel sont inscrits les prisonniers au fur et à mesure de leur incarcération.

Edit : acte rendu par le roi portant sur une seule matière.

Expédition : copie authentique d'un acte, établie par un notaire.

Fabrique : biens et revenus appartenant à une église et destinés à assurer les frais du culte et l'entretien de l'église.

Fondation : acte résultant d'un legs effectué sous la forme d'une somme d'argent ou d'un bien affecté à un établissement religieux, une paroisse ou une confrérie.

Formalité: obligation prescrite par la loi pour assurer la validité de certains actes économiques, juridiques, religieux...Francisation (acte de) : acte administratif qui confère à un navire le droit de porter le pavillon français avec les privilèges qui s'y attachent.

Greffe : bureau où l'on garde les minutes des actes de procédure, service chargé d'assister les tribunaux.

Grosse : première copie d'un acte, copie d'une minute.

Insinuation : inscription de certains actes (transactions immobilières par exemple) sur les registres du greffe du bailliage afin de leur donner une authenticité. Les insinuations ecclésiastiques se rapportent " aux choses ou aux personnes ecclésiastiques " et sont enregistrées par une juridiction ecclésiastique. L'insinuation donne lieu à la perception de droits.

Lettre patente : document portant à la connaissance de tous, une décision royale. Pour avoir effet, elle doit préalablement être enregistrée par les parlements.

Manifeste : tableau descriptif des marchandises constituant la cargaison d'un navire, à l'usage des douanes.

Marques (registre des) : registre dans lequel les fabricants font inscrire la marque qui distingue leur production.

Matricule : registre où sont inscrits avec un numéro d'ordre les noms de toutes les personnes entrant dans une collectivité (armée, école, prison, hôpital).Mémorial : registre sur lequel on inscrit les événements, au jour le jour, dans l'ordre où ils se présentent.

Minute : original d'un acte.

Minutier : registre contenant des minutes. Ensemble des archives d'une étude notariale.

Ordonnance : texte de loi portant règlement pour l'ensemble du royaume sur un nombre important de matières, sur un sujet d'intérêt général (police, justice, commerce, etc.)

Plaid ou pleds (registre des) : comptes-rendus des séances de justice.

Plumitif : écrit avec la plume, original ou brouillon.

Plumitif d'audience : registre dans lequel le greffier mentionne les principaux faits de l'audience par un bref compte-rendu en mentionnant la date, les noms des parties en présence, la décision prise.

Pouillé : répertoire des paroisses replacées dans le cadre ecclésiastique.

Provision : lettre par laquelle le roi attribue à un particulier un office (fonction, charge) ou un bénéfice.

Référé : procédure contradictoire grâce à laquelle une partie peut obtenir d'un magistrat une décision rapide.

Remontrance : discours par lequel le parlement présente au roi les inconvénients d'un édit ou d'une loi.

Rente : acte par lequel on assure un revenu périodique à une personne ou à une institution bénéficiaire.

Rentier : registre où sont inscrits les revenus des rentes.

Répertoire : inventaire où les matières sont classées dans un ordre qui permet de les retrouver facilement : répertoire alphabétique, chronologique, méthodique...Répertoire des actes notariés : paraphés par le juge du tribunal, ils se présentent selon l'ordre chronologique des actes.

Rôle : liste nominative.

Rôle fiscal : recensement indiquant, pour chaque contribuable, le montant de son imposition.

Sommier : gros registre utilisé pour la gestion de documents financiers, juridiques ou comptables.

Synode national : assemblée regroupant les représentants des communautés réformées.

Terrier : registre foncier contenant l'indication des terres relevant d'une seigneurie et des droits et redevances attachés à chacune d'elles.

Tutelle : acte par lequel un conseil décide du sort d'une personne mineure.

Vêtire : prise d'habit au moment de l'entrée dans un ordre religieux. Elle donne lieu à un enregistrement par le monastère concerné dans un " registre de vêtire ". Visite pastorale : examen des paroisses par l'archevêque du diocèse où son représentant et donnant lieu à la rédaction d'un procès-verbal.

Laurence Delacourte (Adh. n° 13)

L'histoire de l'Etat Civil « de ses origines à nos jours »

- 1334** - Le registre paroissial le plus ancien de France (Givry en Saône et Loire)
- 1539** - Ordonnance de Villers-Cotterets: Institution des registres de baptêmes avec indication du nom du père
- 1563** - Concile de Trente: Mention des noms des parrain et marraine
- 1579** - Ordonnance de Blois: Création des registres de mariage, décès et publication des bans
- 1582** - Le Calendrier Grégorien remplace le Calendrier Julien: le 9 décembre est suivi du 20 décembre
- 1667** - Ordonnance de St-Germain-en-Laye (Code Louis)
Tenue des registres en deux exemplaire dont l'un est déposé un au greffe
Uniformisation de la rédaction des actes - Signature des parrain et marraine pour les baptêmes, des conjoints et des témoins pour les mariages et de deux des parents pour les sépultures
- 1674** - Tenue des registres sur papier timbré
- 1685** - Révocation de l'Edit de Nantes, suppression des registres protestants
- 1736** - Déclaration royale: Les deux registres ont un caractère authentique et doivent être signés par les deux parties
- 1787** - Édit de tolérance: Rétablissement des registres protestants
- 1792 - 20/25 septembre:** Création de l'Etat civil moderne
La tenue des registres est enlevée aux prêtres et remise aux Municipalités<
Création des tables annuelles et décennales
Mention des profession, âge et domicile des défunts sur les actes de décès
- 1793 - 24 novembre:** Entrée en vigueur du Calendrier républicain
- 1798 - du 22 septembre au 26 juillet 1800** (1er vendémiaire An VII au 7 thermidor An VIII): mariages au chef lieu de canton
- 1800** - Indication du lieu de naissance et de la filiation du défunt sur les actes de décès
- 1806** - Retour au Calendrier Grégorien
- 1816** - Suppression du divorce
- 1876** - Création du Livret de famille
- 1884** - Rétablissement du divorce
- 1886** - Mention des divorces en marge des actes de mariage et de naissance
- 1897** - Mention des mariages et légitimations en marge des actes de naissance
- 1923** - Mention des dates et lieux de naissance des parents sur les actes de naissance des enfants
- 1927** - Suppression des registres de publication de mariage
- 1945** - Mention du décès en marge de l'acte de naissance
- 1955** - Mention de l'adoption en marge des actes de naissance
- 1989** - Suppression des mentions marginales sur les exemplaires des actes détenus par les greffes

Laurence Delacourte (Adh. n° 13)

Lors de nos réunions mensuelles...



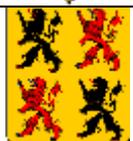
Nos Réunions se tiennent tous les 2^{ème} et 4^{ème} mardis de chaque mois (à par pendant les vacances scolaires, où là nos réunions sont supprimées) et l'organisation de celles-ci, depuis cette année, est basée sur des thèmes spécifiques d'ateliers que l'ensemble des adhérents aux précédentes assemblées ont sollicité.

Lors d'un atelier, notre charmante adhérente Laurence DELACOURE (adh. n°13) avait admirablement préparé l'atelier « Recherches Généalogiques dans la Région du Nord ».

Pour ce faire, et pour que tous les adhérents puissent en bénéficier, Laurence nous a fait « **un ch'ti résumé....** ».



L'Héraldique du Nord

Nord (59)	
Pas-de-Calais (62)	
Flandre Occidentale (West Vlaanderen)	
Flandre Orientale (Oost Vlaanderen)	
Province de Hainaut (Hainaut)	
Province d'ANVERS (Antwerpen)	

Suite de *l'Héraldique du Nord*

Province de Brabant Flamand (Brabant Vlaams)	
Province de Brabant Wallon (Brabant Wallon)	
BRUXELLES (Brussel)	
Province de LIMBOURG (Limburg)	
Province de LIEGE (Liege)	
Province de Namur (Namur)	
Province du Luxembourg (Luxembourg)	
Grand Duché du Luxembourg	



Quelques Sites Internet...

Nord (59)

Site web : <http://www.archivesdepartementales.cg59.fr>

Contenu : Tables Décennales, dénombremments de 1906 (toutes les communes sauf Lille), plans cadastraux.

Pas-de-Calais (62)

Site web : <http://www.archivespasdecalais.fr>

Contenu : tables décennales de 1792 à 1902, listes nominatives communales de recensement de population antérieures à 1906, répertoires des registres matricules militaires des classes de 1867 à 1930, plans cadastraux napoléoniens.

Belgique: <http://www.notrebelgique.be>

Archives de l'Etat : <http://arch.arch.be>

⇒ Laisser en belge pour plus de réponse !

entraide : Nord, Pas de Calais et Belgique

GeneaNet Collections : <http://collections.geneanet.org/>

- ⇒ Bibliothèque : 1 - Ouvrages numérisés (monographies, bibliographies, études généalogiques, etc) commercialisés par nos partenaires : achat à la page.
2 - Sélection d'ouvrages anciens numérisés (almanachs, annuaires militaires, etc.) dont les patronymes ont été référencés.
- ⇒ Etat-Civil : Relevés d'actes sous forme textuelle (registres paroissiaux, d'état-civil, contrats de mariages, etc.) proposés par nos associations partenaires.
- ⇒ Faire-part : Fond de faire-part anciens (naissances, mariages, décès), numérisés en haute définition et consultable directement en ligne par achat de pack de points.
- ⇒ Armorial : Descriptions héraldiques des armoiries des principales familles d'Europe, issue des travaux de compilation d'Arnaud d'Abzac.
Sur certaines communes voisines de la Belgique : <http://www.shcwr.org>
- ⇒ Demande par courriel : réponse par courrier.
- ⇒ Société d'Histoire de Comines-Warneton et de la Région
Soient Quesnoy sur Deûle, Houplines, Frelinghien, Deûlémont, Nieppe, Warneton Bas et Sud, Comines (2 rives), Comines France, Comines Belgique (avant la Révolution = Comines-Autriche), Bas Warneton, Houthem, Ploegsteert.
- ⇒ Centre de documentation, Musée d'archéologie, Musée d'Histoire
Geneachtimi : <http://www.geneachtimi.com>
- ⇒ Réponse rapide via liste de communes et de dates
- ⇒ Réponse très variable via le forum (quand ce qu'on cherche n'est pas dans les listes !)
Projet Genealo : <http://asso.nordnet.fr>
- ⇒ Relevé des actes
Le Fil d'Ariane : <http://www.entraide-genealogie.org>
- ⇒ Limiter en nombre de demande, en lieux et dates
Entraide Belgique : <http://www.netradyle.be>
- ⇒ Relevé d'actes divers



Les Associations de généalogie en Nord-pas-de-Calais

Une partie des associations généalogiques du Nord - Pas-de-Calais est regroupée au sein de l'union Régionale des Associations Généalogiques du Nord - Pas-de-Calais (URAG 59/62)

Nord (59)

- [Association généalogique GenNPdC](#) - Lille
- [Association généalogique Geneachtimi](#) - Toute région Nord
- [Association d'entraide généalogique GeneFlandres \(GFA\)](#) - Nord et Hainaut Belge (Tournaisis)
- [Centre de Recherche Généalogique Flandre-Artois](#) - Bailleul
- [Groupement Généalogique de la Région du Nord](#)
- [Association Généalogique Flandre-Hainaut](#) - Valenciennes
- [Groupe des Généalogistes Amateurs du Cambrésis](#) - Escaudœuvres
- [Centre d'Études Généalogiques du Douaisis](#)
- [Association Généalogique de Maubeuge-Avesnois-Thiérache](#)
- [Cercle d'Héraldique et de Sigillographie du Nord](#) - Wasquehal
- [Racines Franco Belges](#)
- [Sources Généalogiques et Historiques des Provinces du Nord](#)
- [Cercle Historique et Généalogique de Berlaimont](#)
- [Cercle Historique d'Aubers](#)
- [Cambrésis Terre d'Histoire](#)
- [Commission Historique et Généalogique de Wasquehal](#)
- [Cercle Généalogique de la Vallée de la Lys et du Ferrain](#) - Halluin
- [Cercle Généalogique du Haut Bassin de la Lys](#) - Merville
- [Généalogie Association Gravelines](#)
- [Niepkerke Patrimoine Histoire et Généalogie](#)
- [Association de Généalogie d'Escaudain et de l'Ostrevant](#)
- [Abscon Histoire locale et généalogie](#)
- [Académie du temps libre de Dunkerque - section de généalogie](#)
- [Centre ACSA de recherche historique et généalogique](#) - Armbouts Cappel
- [Centre d'Animation Culturelle et Sportive d'Aniche - Section Généalogie](#)
- [Racines - Cercle Généalogique de Lallaing](#) - Lallaing
- [Racines et Patrimoine](#) - Rousies

Pas-de-Calais (62)

- [Association Généalogique du Pas-de-Calais](#) - Hénin-Beaumont
- [Association Régionale pour la Promotion d'Études Généalogiques \(ARPEGE\)](#) - Arras
- [Centre d'Études Généalogiques du Pays des 7 Vallées](#) - Hesdin
- [Groupe des Généalogistes Amateurs du Cambrésis](#) - Escaudœuvres (59)
- [Racines Arrageoises](#)
- [Société Généalogique de la Côte d'Opale](#) - Le Portel
- [Comité d'Histoire du Haut-Pays](#) - Fauquembergues
- [Les Amis du Vieux Calais](#)
- [Comité Historique de Bouvigny-Boyeffles](#) - Aix-Noulette
- [Association généalogique La Couturoise](#)
- [Club Généalogique Winglois](#)
- [Les Amis du Patrimoine Saint-Martinois](#)

Conseil régional Nord-Pas-de-Calais

Archives régionales

Christine Paquet
151 avenue du Président Hoover, 59000 Lille
Tél. : 03.28.82.65.82
Télécopie : 03.28.82.65.85
Courriel : archives@cr-npdc.fr.
Lu. 13 h à 16 h 45
Ma.-Ve. 9 h à 12 h et 13 h à 16 h 45
Fermeture annuelle : 14 juillet au 15 août

Département du Nord

Archives départementales

Rosine Cleyet-Michaud
22 rue Saint-Bernard, 59000 Lille
Métro : Porte des Postes et Montebello
Tél. : 03.20.85.31.50
Télécopie : 03.20.85.31.69
Courriel : archivedep@cg59.fr
Lu.-Ve. 9 h à 17 h (16 h le Ve.) Sa. 9 h à 12 h
Fermeture annuelle : première quinzaine de juillet
www.archivesdepartementales.cg59.fr

Communauté urbaine de Lille

Service documentation-archives
Philippe Carru
B.P. 749, 59034 Lille Cedex
1 rue du Ballon
Tél. : 03.20.21.37.97 Télécopie : 03.20.21.37.19
Courriel : archives@cudl-lille.fr
Lu.-Ve. 8 h 30 à 17 h 30

Commune d'Armentières

Archives communales
Régis Cazier
Hôtel de ville, B.P. 20119, 59427 Armentières Cedex
Hôtel de ville, place du Général De Gaulle
Tél. : 03.61.76.20.97
Courriel : archives@ville-armentieres.fr
Ma.-Ve. 9 h à 12 h et 14 h à 18 h Sa. 9 h à 11 h 30
Fermeture annuelle : 1ère semaine de février

Commune de Cambrai

Archives municipales
Mikaël Bougenières
Hôtel de ville, B.P.409, 59407 Cambrai Cedex
Tél. : 03.27.73.21.42
Courriel : mbougenieres@mairie-cambrai.fr
Ma. et Je. 13 h 30 à 17 h 30

Commune de Douai

Archives municipales
Pascale Bréemersch
Hôtel de ville, B.P. 80836, 59508 Douai Cedex
45, rue de l'Université
Tél. : 03.27.93.58.47 Télécopie : 03.27.93.59.16
Courriel : archives@ville-douai.fr
Lu., Me., Je., Ve. 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30 Ma. 13 h 30 à 17 h 30
Fermeture annuelle : première quinzaine d'août et lundi de la fête de Gayant
(début juillet)
<http://www.ville-douai.fr/>

Commune de Dunkerque

Archives municipales
William Maufroy
9 bis quai de la Citadelle, 59140 Dunkerque
Tél. : 03.28.61.90.75 Télécopie : 03.28.63.78.19
Courriel : archives@ville-dunkerque.fr
Lu.-Ve. 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (fermé le lundi matin)

Section des archives contemporaines

Hôtel de ville, place Charles Valentin, Dunkerque
Tél. : 03.28.26.26.26
Lu.-Ve. 8 h 45 à 11 h et de 14 h 15 à 17 h (fermé le lundi matin)

Commune de Gravelines

Archives municipales
Christelle Tomy
Médiathèque, B.P. 39, 59820 Gravelines
15 rue de Calais
Tél. : 03.28.23.59.00 Télécopie : 03.28.23.01.28
Courriel : archives@ville-gravelines.fr

Archives anciennes

Médiathèque, 15 rue de Calais - Sur rendez-vous

Archives modernes et contemporaines

Hôtel de ville, 1 rue des Clarisses
Lu.-Ve. 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30

Commune de Halluin

Archives municipales
Philippe Marcaille
24 rue Marthe Nollet, 59250 Halluin
Tél. 03.20.28.83.49 Télécopie : 03.20.28.83.51
Courriel : philippemarcaille@mairie-halluin.fr
Sur rendez-vous

Commune de Hautmont

Archives municipales
Anne Gabet-Dhennin
Mairie d'Hautmont, place du Général de Gaulle, 59330 Hautmont
Tél. : 03.27.63.64.70 (lu. et ma. matin) ou 03.27.62.59.73
Télécopie : 03.27.63.64.80
Courriel : annegabet@mairie-hautmont.fr
Sur rendez-vous - Fermeture annuelle : août

Commune de Hazebrouck

Archives communales
Valérie Gusbeth
Hôtel de ville, B.P. 70189, 59524 Hazebrouck Cedex
Mairie, Grand Place
Tél. : 03.28.43.44.45, poste 440 Télécopie : 03.28.40.78.66
Courriel : vgusbeth@ville-hazebrouck.fr
Lu., Me., Ve. 14 h à 17 h

Commune de Lille

Archives municipales
Michel Sarter
Hôtel de ville, B.P. 667, 59033 Lille Cedex
Hôtel de ville, place Roger Salengro
Tél. : 03.20.49.52.72 Télécopie : 03.20.49.53.98
Courriel : msarter@mairie-lille.fr
Lu.-Ve. 8 h à 17 h

Commune de La Madeleine

Archives communales
Benoît Jacquart
B.P. 218, 59562 La Madeleine Cedex
24 rue Saint-Charles
Tél. : 03.20.74.70.40
Lu. 13 h 45 à 15 h 45
Ma. et Je. 8 h à 11 h et 13 h 45 à 15 h 45

Commune de Marcq-en-Baroeul

Archives municipales
Alain Fritsch
La Corderie/Médiathèque
56 rue Albert Bailly, 59700 Marcq-en-Baroeul
Tél. : 03.20.81.91.45
Courriel : alain.fritsch@marcq-en-baroeul.fr
Lu.-Ve. 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h

Commune de Maubeuge

Archives municipales
Céline Bachelier
Hôtel de ville, B.P. 80269, 59607 Maubeuge Cedex
Place de l'Hôtel de ville
Tél. : 03.27.53.75.12 Télécopie : 03.27.53.76.13
Courriel : celine.bachelier@ville-maubeuge.fr
Je. 9 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h et sur rendez-vous
www.ville-maubeuge.fr

Commune de Mons en Baroeul

Archives municipales
Naïma Ouatiki
Hôtel de ville, 27 avenue Robert Schuman, 59370 Mons en Baroeul
Tél. : 03.20.61.78.90
Télécopie : 03.20.61.78.95
Courriel : mairie@ville-mons-en-baroeul.fr
Ma. 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 15
Je. 8 h 45 à 12 h

Commune de Roubaix

Archives municipales
Thierry Delattre
Hôtel de ville, B.P. 737, 59066 Roubaix Cedex
Grand'Place
Tél. : 03.20.66.46.00 Télécopie : 03.20.66.49.31
Courriel : tdelattre@mairie-roubaix.fr
Ma., Je. 14 h à 17 h
Ve. 9 h à 12 h et 14 h à 17 h
Sa. 9 h à 11 h 30

Commune de Seclin

Archives municipales
Nathalie Arys
Hôtel de ville, 89 rue Roger Bouvry, 59471 Seclin Cedex
Tél. : 03.20.62.91.11 Télécopie : 03.20.62.91.48
Courriel : archives@ville-seclin.fr
Lu.-Ve. 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h

Commune de Tourcoing

Archives municipales
Nathalie Barré
28 rue Pierre de Ghetem
B.P. 20599, 59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03.59.63.42.85 Télécopie : 03.59.63.42.87
Courriel : archives@ville-tourcoing.fr
Ma.-Sa. 9 h à 12 h et 14 h à 18 h (17 h 30 le Sa.)
www.tourcoing.fr/patrimoine

Commune de Valenciennes

Archives municipales
Guillaume Broekaert
B.P. 282, 59306 Valenciennes Cedex
Bibliothèque municipale, 2-6 rue Ferrand
Tél. : 03.27.22.57.00 Télécopie : 03.27.22.57.01
Courriel : gbroekaert@ville-valenciennes.fr
Ma., Je. 14 h à 18 h 30 Me., Sa. 10 h à 12 h et 14 h à 18 h 30 Ve. 10 h à 18 h 30

Commune de Villeneuve-d'Ascq

Service archives-documentation
Marie-Andrée Houillon
Hôtel de ville, B.P. 80089, 59652 Villeneuve-d'Ascq Cedex
20 place Salvador Allende
Tél. : 03.20.43.50.92 Télécopie : 03.20.05.18.23
Courriel : mahouillon@villeneuvedascq.fr
Ma.-Ve. 14 h à 17 h Sa. 8 h 30 à 12 h

Commune de Wattrelos

Archives municipales
Alain Dubois
Mairie, B.P. 109, 59393 Wattrelos Cedex
Place Jean Delvainquièrre
Tél. : 03.20.81.66.66
Courriel : archives@ville-wattrelos.fr
Ma.-Sa. 9 h à 12 h et 13 h 30 à 18 h (fermé le samedi après-midi).

Sivom Alliance Nord-Ouest

Florence Mackowiak
Centre Robert Segard, B.P. 40044, 59873 Marquette-Les-Lille Cedex
12 avenue industrielle
Tél. : 03.20.63.01.30 Télécopie : 03.20.51.60.86
Courriel : archives.sivom-alliance-no@orange.fr Sur rendez-vous

Syndicat intercommunal Lys-Nord-Métropole

Service Archives
Carine Vasseur
12 rue de Bousbecque, 59126 Linselles
Tél. : 03.20.28.19.61 Télécopie : 03.20.28.19.62
Courriel : archives@lys-nord-metropole.org Sur rendez-vous

Département du Pas-de-Calais

Archives départementales

Lionel Gallois - B.P. 50965, Dainville, 62031 Arras Cedex
Centre Mahaut-d'Artois, 1 rue du 19 mars 1962, Dainville
Tél. : 03.21.71.10.90 Télécopie : 03.21.71.99.40
Courriel : archives62@cg62.fr Lu.-Ve. 9 h à 17 h.

Centre Georges Besnier, 12 place Jean Moulin, 62018 Arras Cedex 9
Tél. : 03.21.21.61.90 Télécopie : 03.21.21.62.98 Lu.-Ve. 9 h à 17 h
www.archivespasdecalais.fr/

Commune d'Aire-sur-la-Lys

Archives municipales
Véronique Gobelet
Bibliothèque municipale, Hôtel de ville, Grand Place, 62120 Aire-sur-la-Lys
Tél. : 03.21.95.40.42
Courriel : v.gobelet@ville-airesurlalys.fr Sur rendez-vous

Commune de Béthune

Archives municipales
Arnaud Willay
Hôtel de ville, B.P. 711, 62407 Béthune Cedex
Place du 4 septembre
Tél. : 03.21.63.00.00 poste 2423 Télécopie : 03.21.63.00.01
Courriel : archives.municipales@ville-bethune.fr
Lu.-Ve. 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Salle de consultation des documents numérisés

Hôtel de Beaulaincourt, rue du Tribunal, Béthune
Tél. : 03.21.63.00.00 poste 4105
Lu.-Ve. 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Commune de Boulogne-Sur-Mer

Archives municipales
Karine Berthaud
Hôtel de ville, B.P. 729, 62321 Boulogne sur Mer Cedex
11 rue de Bertinghen
Tél. : 03.91.90.01.10 Télécopie : 03.91.90.01.19
Courriel : archives@ville-boulogne-sur-mer.fr
Lu.-Ve. 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30.
Fermeture annuelle : le mercredi après-midi qui précède Noël et les après-midi des 24 et 31 décembre

Commune de Calais

Archives municipales
Noël Gavignet
Mairie, B.P. 329, 62107 Calais Cedex
20 quai de la Gendarmerie
Tél. : 03.21.46.62.69 Télécopie : 03.21.46.62.09
Courriel : archives@mairie-calais.fr
Lu.-Ve. 8 h 15 à 11 h 45 et 13 h 30 à 17 h 15

Commune d'Hénin-Beaumont

Archives municipales
Doriane Vivart
Hôtel de ville, B.P. 109, 62252 Hénin-Beaumont Cedex
Rue Voltaire
Tél. : 03.21.74.87.00 Télécopie : 03.21.75.28.03
Lu.-Ve. 8 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h 30

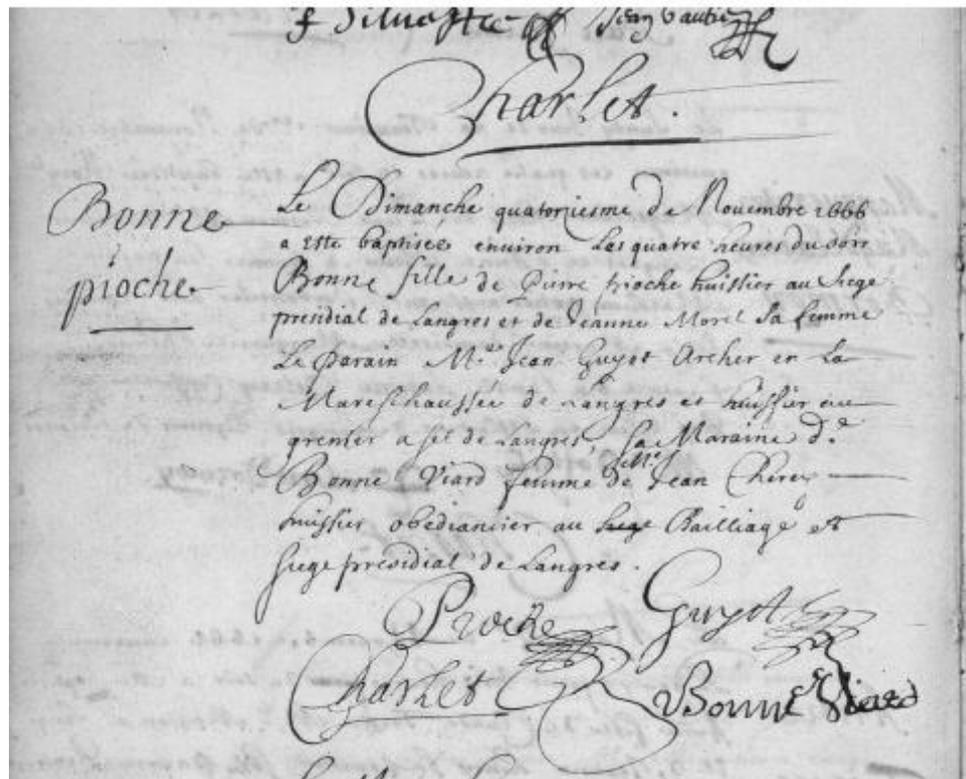
Commune de Lens

Service Archives-documentation
Aurélie David
Hôtel de ville, 62307 Lens Cedex
Place Jean Jaurès
Tél. : 03.21.69.86.05 Télécopie : 03.21.43.11.65
Courriel : adavid@mairie-lens.fr
Lu.-Ve. 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 18 h (sur rendez-vous l'après midi)

Bonne Pioche !!!!

Suite à mon inscription au Groupe de discussion Yahoo, j'ai pu lire un **Acte** trouvé par membre d'un de ces groupes, à savoir

« Histoire de sourire... Il fallait le trouver, ce n'est pas banal comme acte de baptême !! »



Le Dimanche quatorzième de Novembre 1666 a esté baptisée environ les quatre heures du soir **Bonne**, fille de **Pierre Pioche**, huissier au siège présidial de Langres et de **Jeanne Moret/Morel**, sa femme.

Le Parrain **Monseigneur Jean GUYOT** Archer en la MaréeChaussée de Langes et Huissier au Grenier à___de Langres.

Sa Marraine la Dite **Bonne Viard**, femme de Monseigneur Jean Cherray, Huissier « obdediancier » (audiancier) au baillage et Juge présidial de Langres.

